

JOURNEES DE FORMATION-PCB

Fiche pédagogique

CONTEXTE :

Dans la feuille de route de la dernière stratégie Pauvreté du 13 septembre 2018, il est indiqué la généralisation des Points Conseil Budget. Pour se faire, il est prévu la mise en place de formation à destination de tous les nouveaux intervenants des structures qui seront labellisées. L'objectif général est de viser à une harmonisation des pratiques sur tout le territoire national.

Le rôle des PCB est d'œuvrer pour la prévention du mal-endettement et du surendettement.

L'action formative expérimentale conduite par France ESF entre novembre 2018 et mars 2019, dans le cadre du marché initié par le Ministère des Solidarités et de la Santé lot 1 portant sur le diagnostic budgétaire, le maillage territorial et le rapport à l'argent, met en évidence des besoins en matière de formation. Ils sont présentés ci-après.

OBJECTIFS :

Les objectifs de la formation en ce qui concerne le diagnostic budgétaire, le maillage territorial et le rapport à l'argent, sont pour les participants de savoir :

- Informer, conseiller, réaliser un diagnostic budgétaire
- Prévenir ou repérer les problématiques explicatives du processus d'endettement générant un mal-endettement pouvant engendrer la constitution d'un dossier de surendettement.
- Etablir et suivre un budget familial avec ses différents postes budgétaires
- Orienter les personnes présentant des situations complexes et dégradées vers les partenaires sociaux lorsque la situation ne relève pas d'une procédure de surendettement.
- Orienter vers les acteurs sociaux compétents pour l'ouverture des droits, agir en partenariat avec les acteurs du territoire.

Ces objectifs se décomposent de la façon suivante :

- Savoir établir un diagnostic budgétaire
- Savoir utiliser la grille de budget-type
- Savoir établir et suivre un budget familial avec ses différents postes budgétaires
- Pouvoir mettre en lien les postes budgétaires avec l'accès aux droits et les dispositifs existants du droit commun
- Travailler le rapport à l'argent avec les choix budgétaires associés.
- Connaître les partenaires institutionnels et les acteurs locaux, et développer son réseau.

CONTENU – THEMES ABORDES :

A partir des connaissances et des expériences des participants, sont travaillés :

- Les postes de dépenses tant au niveau de leur signification qu'au niveau de leur place dans l'équilibre budgétaire. Travailler le rapport revenus / dépenses pour arriver à un équilibre financier, en s'appuyant sur les outils mobilisables (tarifs énergétiques, les pourcentages par poste, etc).
- Les limites de l'accompagnement budgétaire.
- Le maillage territorial environnant le PCB afin de connaître les partenaires sociaux auprès desquels les personnes peuvent être adressées et réciproquement
- La notion d'argent : ses représentations symboliques et sociales

METHODE :

La formation est dispensée à un petit groupe (maximum 15 personnes).

La pédagogie participative est privilégiée pour permettre à chacun de s'approprier des repères opérationnels pour leur pratique en tant qu'intervenant PCB.

Des phases d'apport théoriques, de mises en pratique et d'échanges s'alterneront.

Les stagiaires disposent d'un dossier complet comportant les données techniques abordées pendant le stage, des schémas récapitulatifs et les notes de chacun.

LIEU :

Idéalement sur le département ou à minima sur le territoire régional, en privilégiant comme lieu les DRJSCS, ou les DDJSCS.

DUREE :

| | |
|---|--------|
| Diagnostic budgétaire Utilisation du SI | 1 jour |
| Le maillage territorial Les différents types d'aides | 1 jour |
| Le rapport à l'argent | 1 jour |

FORMATEURS :

Ces journées de formation sont assurées par des personnes disposant de la double compétence : professionnels ayant une expérience de terrain (accompagnement budgétaire et prévention du surendettement) et formateurs.

EVALUATION :

La formation dispensée fait l'objet de deux évaluations : à chaud, juste après la formation et à froid, quelques semaines après la formation, afin d'ajuster les programmes et méthodes pédagogiques au plus près des besoins des stagiaires qui suivent les formations.

SUIVI DE FORMATION :

La formation suivie par l'acteur PCB donne lieu à la possibilité d'interpeler le formateur durant l'année qui suit, sur des questions techniques, constituant un lieu ressource.

JOURNEES DE FORMATION-PCB

Programme de déroulement des journées

| | |
|-------------------------|--|
| Diagnostic budgétaire : | <ul style="list-style-type: none">• Qu'est-ce qu'un budget ? travailler sur les différents postes : Les postes de dépenses tant au niveau de leur signification qu'au niveau de leur place dans l'équilibre budgétaire. Travailler le rapport revenus / dépenses pour arriver à un équilibre financier, en s'appuyant sur les outils mobilisables (tarifs énergétiques, visualisation graphique du budget par poste, etc). |
| | <ul style="list-style-type: none">• S'approprier les grilles de budget : leur utilité et leur utilisation• Analyser des situations concrètes issues des situations rencontrées par les PCB en présence, mises en perspectives, identification des pistes d'action / relai éventuels à prévoir |
| Maillage territorial | <ul style="list-style-type: none">• Connaître les partenaires sociaux auprès desquels les personnes peuvent être adressées et réciproquement• Réaliser un mapping collaboratif Favoriser l'intégration des partenaires PCB Identifier le type relation, envisager une évolution de celle-ci lorsque cela est pertinent. Disposer de repères |
| | <ul style="list-style-type: none">• Connaître les différents types de droits ou d'aides• Identifier les moyens de mise à jour de ces données• Savoir trouver le bon interlocuteur (niveau local, national)• Intégrer la dimension « accès au numérique » ; savoir intégrer les précautions liées à l'usage du numérique. |
| Rôle de l'argent : | <ul style="list-style-type: none">• La notion d'argent : connaître ses représentations symboliques et sociales Repérer des clés de compréhension du rapport à l'argent. Identifier les choix budgétaires par rapport à la réalité financière la place que l'argent peut procurer à la personne dans la société |
| | <ul style="list-style-type: none">• Connaître la place de l'argent : - dans la gestion budgétaire, - dans l'accompagnement budgétaire.• Comprendre la distance entre la relation à l'argent de la personne reçue et sa relation à l'argent en tant qu'accompagnant. |

JOURNEES DE FORMATION-PCB

Supports pédagogiques

Les documents ci-après sont ceux modifiés dans le cadre de l'évaluation de la formation-test soit :

- le diagnostic budgétaire
- le rôle de l'argent dans la gestion budgétaire
- Connaître les acteurs du territoire, en fonction des actes métiers du PCB

L'outil concernant la grille budgétaire issue du SI n'a pas été modifié, dans l'attente de savoir s'il sera utilisé par le futur réseau PCB

Le diagnostic budgétaire

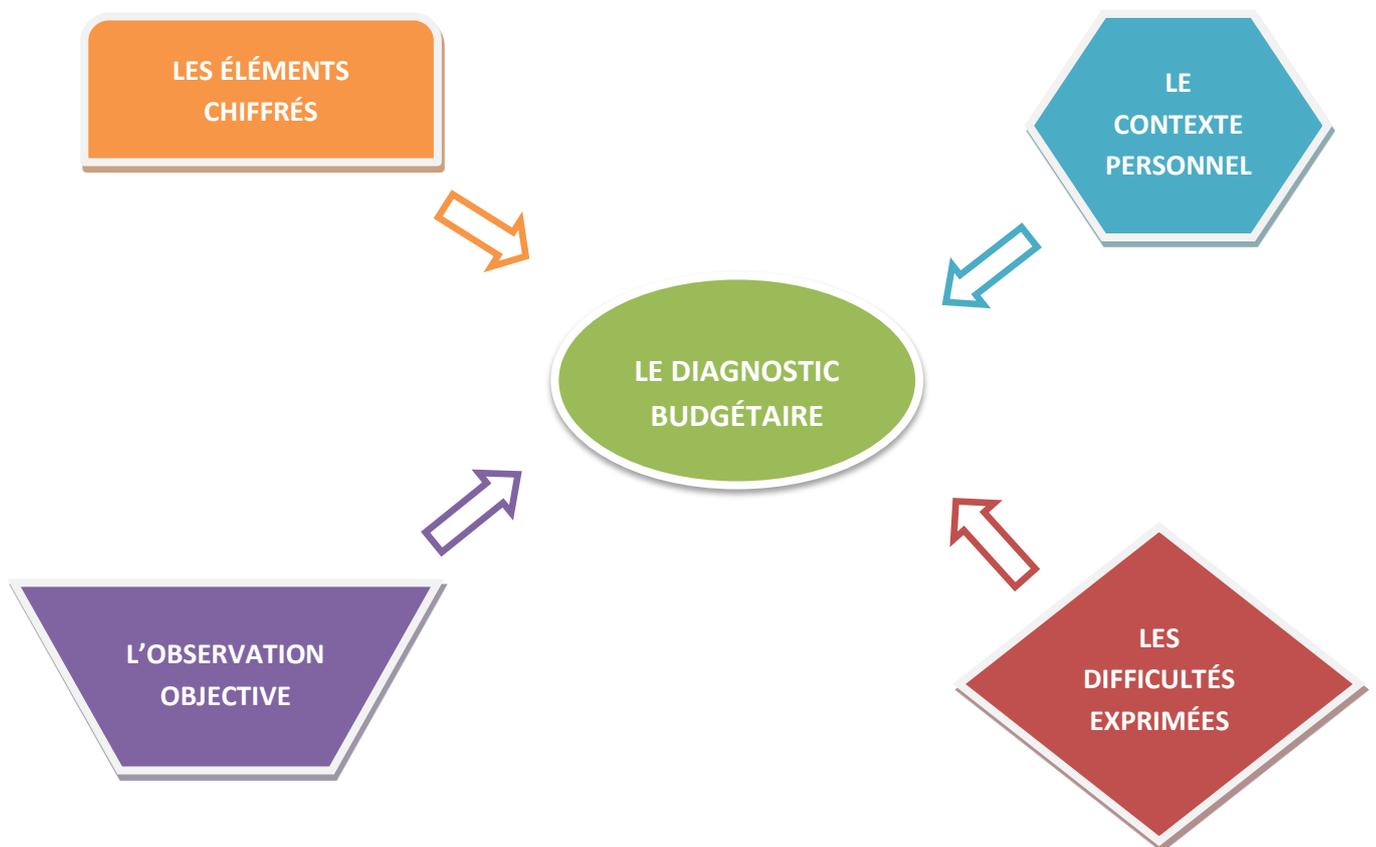
Avant de comprendre comment élaborer un diagnostic budgétaire, il est important de se poser la question : qu'est-ce qu'un budget ?

Les grilles budgétaires (éléments comptabilisables) ne constituent qu'un élément du diagnostic budgétaire. C'est une analyse globale de la situation de la personne ou de la famille qui intègre plusieurs dimensions : financière, sociale, familiale, professionnelle.

Le diagnostic budgétaire permet de recueillir et d'analyser les données transmises pour qualifier les demandes. Il permet, ainsi, l'identification d'une difficulté, d'une ou des problématique(s) grâce aux signes extérieurs, observables, aux difficultés exprimées. C'est une démarche permettant à la personne d'envisager un projet et de construire ensemble les axes de travail d'accompagnement.

La réalisation d'un diagnostic passe par trois phases principales : le recueil des données pour comprendre la situation, la problématique et la mise en perspective.

La méthode utilisée est basée sur l'analyse systémique des situations.



RÔLE DE L'ARGENT dans la gestion budgétaire

LE BUDGET FAMILIAL

- Le budget permet de visualiser la répartition des dépenses en fonction des ressources.
- Le budget s'établit à partir des priorités ou des choix de vie du ménage.
- Suivant les objectifs et les besoins, le budget peut s'établir de façon hebdomadaire, mensuel, ... annuel.
- Il permet de programmer des projets.

LE BUDGET FAMILIAL

- le budget évolue dans le temps et révèle les priorités effectuées ou à effectuer dans les domaines de la vie quotidienne.
- Il peut être représenté par des grilles budgétaires qui ne seront qu'une photographie à un instant T de la situation.

Les différents postes budgétaires et leur signification :

- Les **charges fixes** et/ou **pré-engagées** car soumises à la signature d'un contrat avec durée incompressible.

ASSURANCES

IMPOTS

LOGEMENT

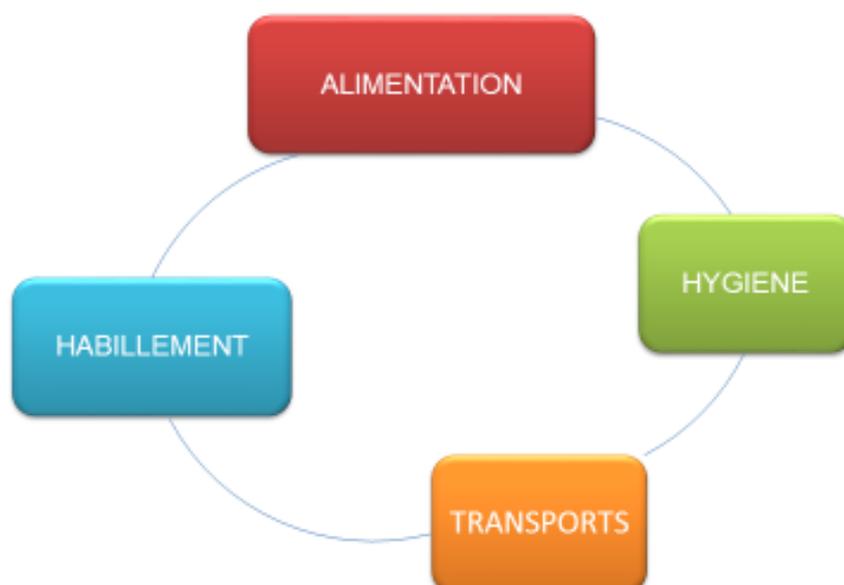
SANTE

SCOLARITE

...

- Le poste logement comprend les charges suivantes : le bail, la taxe d'ordures ménagères, les énergies et fluides, la téléphonie et internet.
- Les assurances comprennent l'assurance habitation avec la responsabilité civile, l'assurance automobile, etc.
- La santé couvre la mutuelle, s'il n'y a pas d'employeur et les dépenses de santé non remboursées.

- Les **charges compressibles** ou courantes sont :



- Les autres postes budgétaires à comptabiliser dans les charges sont :
 - les différents types de crédits : prêts affectés, revolving, immobiliers et découverts bancaires
 - les dépenses plaisir : activités sportives, budget cadeaux, sorties... (cf enquête ONPES)
 - le poste épargne qui permet de faire face aux imprévus, de réaliser des projets

L'ENDETTEMENT

- Le budget est dit **équilibré** lorsque les ressources sont supérieures aux dépenses.
- Le budget est dit **déséquilibré** lorsque les dépenses sont égales voire légèrement supérieures aux recettes.
- Le budget **dysfonctionne** lorsque les dépenses sont nettement supérieures aux ressources.

- Présence d'**endettement** important ou excessif lorsque les charges ne peuvent plus être honorées. Le montant de l'endettement pouvant correspondre au montant des ressources.
- Présence de **surendettement** lorsqu'il y a dépôt d'un dossier de surendettement auprès de la commission de surendettement de la Banque de France.

LES FACTEURS D'ENDETTEMENT

En référence aux travaux de recherche conduits par Eliane MARROC dans le cadre de son mémoire « Le prix de l'aide. La place de l'argent dans la relation d'aide » D.H.E.P.S.

- La **Scolarité** entendue comme l'ensemble des apprentissages fondamentaux (lecture, écriture et opérations)
- L'**Education** au sens de l'ensemble des transmissions familiales non parlées « habitus » (Bourdieu)
- Le **Comportement** de type addictions, relations conflictuelles familiales pouvant impacter sur le budget
- Le **Contexte économique** : le domaine de l'emploi renvoie à la notion d'employabilité.
- La **Culture** : ensemble des valeurs, des pratiques, des façons d'être et habitudes héritées.

D'autres facteurs peuvent influencer la personne dans ses comportements et font appel à des compétences professionnelles complémentaires pour un accompagnement spécifique (médecins, psychologues,...)

LA PLACE DE L'ARGENT

Matérialisation - Représentation - Usage
Utilisation genrée - Société

En référence aux travaux de recherche conduits par Eliane MARROC dans le cadre de son mémoire « De la dette au pouvoir » (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales – Master en sociologie)

- Les matérialisations de l'argent :
 - Monnaie fiduciaire
 - Monnaie scripturale
 - Monnaie virtuelle

- Les représentations de l'argent :
 - Valeur d'échanges marchands
 - Expression de capital
 - Vecteur relationnel

- Les usages de l'argent :
 - l'argent quotidien : « **les sous** »
 - L'argent domestique : « **la maisonnée** »
 - L'argent social :
« **l'appartenance symbolique** »

- L'utilisation genrée de l'argent :
« le genre masculin ou féminin n'est pas une identité de la personne, mais une modalité de l'action et des relations, une manière d'agir »
I. Théry (ce que le genre fait aux personnes).

- L'argent et la société :
 - pouvoir d'achat et consommation
 - acquisition et transmission de biens
 - pourvoyeur de besoins
 - signes extérieurs de richesse.

LE DON ET LA DETTE

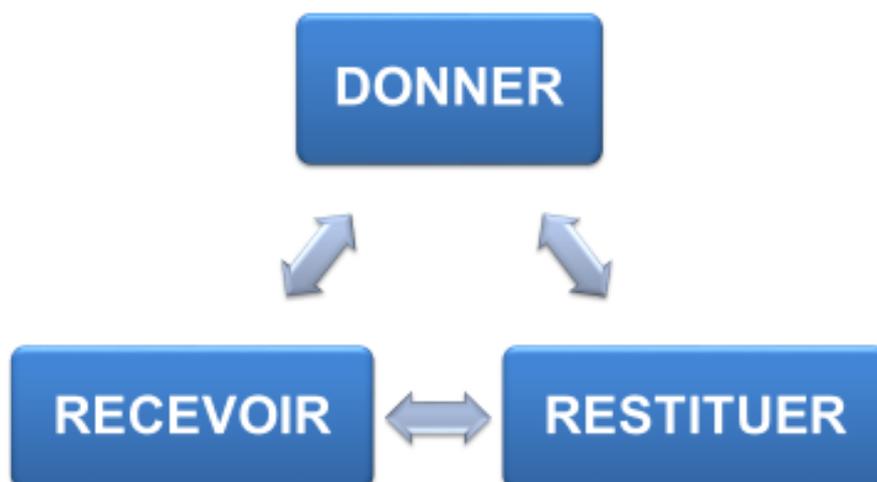
- *M. MAUSS*, dans « *l'essai sur le don* » a posé les bases de la théorie des échanges non marchands en 3 étapes :
 - L'obligation de donner,
 - L'obligation de recevoir,
 - L'obligation de restituer.

Ce système relationnel s'inscrit dans le temps et permet le lien social. Il est la base de toutes les relations humaines.

- La non restitution, lors du cycle du don, va entraîner une dette.
- « La dette est-elle autre chose que l'obligation de rendre? » *A. Mauss*.
- La dette signifie étymologiquement **devoir** et **faute**.

C'est la restitution qui va annuler la dette constituée lors des deux étapes précédentes.

LE DON: M. MAUSS



LA DEPENDANCE: A. MEMMI

- « La dépendance est l'une des bases du lien social . C'est une relation trinaire : 2 partenaires et un objet : le dépendant, le pourvoyeur et l'objet de pourvoyance »
A. MEMMI (La Dépendance).
- Le besoin crée un état de tension qui demande satisfaction. L'apparition du manque suscite une angoisse difficilement supportable génératrice de dépendance.

LA DEPENDANCE: A. MEMMI



- La dette signifie étymologiquement **devoir** et **faute**. La non restitution, lors du cycle du don, va entraîner une **dépendance**.

La dette relie dans le temps devoir et pouvoir en formalisant des places inégales.

Connaître les acteurs du territoire

En fonction des actes métiers du PCB

Sur un territoire, divers acteurs interviennent dans le champ de l'action sociale.

Dans le cadre de ses missions, un PCB est amené à être en relation avec ces interlocuteurs à différents niveaux de relation partenariale : l'objectif est de se faire connaître pour orienter, prescrire et détecter (aller vers).

Avant d'entrer dans le détail, quels sont les principaux acteurs de l'action sociale en France ?

Ils sont nombreux et d'origines diverses, en voici une représentation schématique synthétique :



L'Etat légifère, déterminant ainsi les politiques sociales à mettre en œuvre sur les territoires. Les lois de décentralisation de 1982 puis celles sur l'intercommunalité ont déterminé la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales (régions, départements, communes ou/et groupements de communes).

L'application des politiques publiques est effectuée par les différentes instances et déclinée sur les territoires, chacune ayant un ou plusieurs niveaux d'intervention : orientation politique, coordination et pilotage, ouverture de droits légaux et extra légaux,...

Si les compétences sont clairement attribuées à chacune de ces institutions, il peut localement s'organiser des transferts de compétences.

Aussi convient-il de s'intéresser à son propre territoire afin d'identifier le ou les acteurs à solliciter en fonction des besoins de la personne concernée.

A l'issue de l'établissement du **diagnostic budgétaire**, il va s'agir de s'assurer de l'**ouverture des droits** des personnes/ d'identifier le ou les **interlocuteurs à contacter ou vers qui orienter** la personne concernée.

Les tableaux ci-après ne sont pas exhaustifs, ils sont à compléter en fonction du public reçu par le PCB, et du territoire.

Du point de vue des ressources :

| Nature du besoin | | Interlocuteur | Pour quel type d'intervention ? | Mes adresses locales/ où se renseigner / où orienter ? |
|--|-----------------------|--|--|--|
| Droits liés à la situation famille | | CAF | Allocations Recouvrement de pension alimentaire ... | |
| Droits liés à l'âge | | Jeunes : CROUS Conseil régional, départemental Personnes Agées : CNAV, caisse de retraites, Conseil départemental,... | Bourses Aide spécifique par région, par département ... Pension de retraite, Pension de réversion, retraites complémentaires, AAS,... | |
| Droits liés à la situation d'emploi | En recherche d'emploi | Pôle emploi | Indemnisation après une période d'emploi selon critères | |
| | | CAF | RSA, RSA Socle, Jeunes Garantie jeunes | |
| | En emploi | CAF, MSA | Prime Activité ... | |
| | | En fonction de son statut : Administration, DIRECCTE,... | Règles de cumul d'emploi | |
| Droits liés à son état de santé | | Conseil départemental, MDPH MSA, ... | Perte autonomie : APA, ... Handicap : AAH/AEEH/PCH/RQTH/... | |
| ... | | | | |
| | | | | |

Du point de vue des charges : droit, prise en charge partielle, diminution, négociation,....

| Nature du besoin | Interlocuteur | Pour quel type d'intervention ? | Mes adresses locales/ où se renseigner / où orienter ? |
|---------------------------------|---|--|--|
| Santé | CPAM Mutuelle Caisse de retraite Caisse Prévoyance ... | -CMUC - aide financière ponctuelle, ... -prise en charge ponctuelle en fonction de leurs critères,... -prise en charge ponctuelle en fonction de leurs critères,... | |
| Impôts | Centre des impôts | | |
| Energie | Ministère Transition Ecologique Département ... | Chèque énergie FSL/ FAE | |
| Nutrition | Aide alimentaire CCAS Associations humanitaires Epicerie Sociale ... | Aide ponctuelle ou à moyen terme En lien avec un projet, réduire les couts de dépenses alimentaires | |
| Logement | CAF CROUS Action logement Département Bailleurs sociaux ... | Aide au logement DALO Changement de logement, | |
| Conseil juridique | Maisons de la justice et du droit / point d'accès aux droits Médiateurs ... | Connaître ses droits, les faire valoir | |
| Crédit /compte bancaire | Créanciers, Banques Banque de France | Services dédiés aux clients fragiles Fichage : FICP,... | |
| Aide budgétaire | Conseil Départemental, CCAS, association | Aide financières Accompagnement budgétaire ... | |
| Autres Charges courantes | | | |
| ... | | | |

Maillage territorial :

Entre partenariat et réseau

Suivant le statut de la structure porteuse du PCB, la nature des relations avec ses interlocuteurs de proximité peut varier. Aussi pour chaque PCB, convient-il de s'interroger sur le lien le plus pertinent dans ses actions avec les différents acteurs : s'agit-il de mettre en place un partenariat via une contractualisation de type prescription/orientation ? ou d'identifier cet acteur comme membre de son réseau ?

Pour aller plus loin, où trouver des informations

de manière dématérialisée ?

Quelques sites ou portails pour connaître les droits, comprendre les dispositifs (liste non exhaustive, à compléter en fonction des besoins) :

- ⇒ www.service-public.fr
- ⇒ mes-aides.gouv.fr
- ⇒ www.mesquestionsdargent.fr
- ⇒ <https://solidarites-sante.gouv.fr/> et sites de DRJSCS
- ⇒ www.caf.fr ; pension-alimentaire.caf.fr,
- ⇒ www.lassuranceretraite.fr/
- ⇒ www.ameli.fr
- ⇒ www.pole-emploi.fr
- ⇒ www.fastt.org
- ⇒ www.banque-france.fr
- ⇒ Réseau des épiceries sociales : andes-France.com,
- ⇒ www.banquealimentaire.org
- ⇒ www.etudiant.gouv.fr
- ⇒ sites du conseil départemental et/ou régional de résidence de la personne concernée.
- ⇒ <https://www.abe-infoservice.fr/>
- ⇒ www.france-microcredit.org
- ⇒ www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr
- ⇒ <http://www.annuaires.justice.gouv.fr/annuaires-12162/conseils-departementaux-dacces-au-droit-21771.html>
- ⇒ www.netpublic.fr : annuaire géolocalisé des espaces publics numériques (EPN)
- ⇒ ...

Point de vigilance : pour toute démarche dématérialisée, veiller à respecter les règles liées au RGPD en vigueur dans votre institution.

Pour aller un peu plus loin :

- ⇒ www.onpes.gouv.fr
- ⇒ www.banque-france.fr : Publications et enquêtes
- ⇒ www.credoc.fr
- ⇒ ...